

Réf: Dossier 403267

Avis de constitution

SOCIETE « NEW HARMONY GROUP » en abrégé « NHG-SARL »

Siège ABIDJAN-COCODY, II PLATEAUX DERRIERE  
SOCOCE, LOT : 159, ILOT : 0, Section : NZ, Parcelle : 162.,  
Lot 159, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025 et enregistrés au CEPICI le 20/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW HARMONY GROUP » en  
abrégé « NHG-SARL »

Objet : • IMMOBILIER (VENTE, ACHAT ET LOCATION DE BIEN IMMOBILIER)  
• GESTION IMMOBILIERE  
• LA DECORATION D'INTERIEURE  
• AMENAGEMENT FONCIER  
• BTP  
• PRESTATIONS DE SERVICES et DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :  
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY, II PLATEAUX DERRIERE  
SOCOCE, LOT : 159, ILOT : 0, Section : NZ, Parcelle : 162.,  
Lot 159, Ilot 0

Dirigeant(s) M OREGA YANN LOIC ANDRE DASSUS  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04145 du 10/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22919/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

